

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Assemblée Générale de l'AEE

#### L'Association des économistes de l'énergie renouvèle le Comité Directeur :

#### 4 membres réélus et 1 nouveau membre élu sur un total de 18

L'Association des Economistes de l'Energie a tenu, jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022, son Assemblée Générale. Celle-ci, représentée plus du quart de ses membres a pu délibérer valablement, comme le prévoient les Statuts. Le vote est fait sous forme électronique avec participation présentielle à 13h à PSE.

Christophe Bonnery, Président, a donné lecture du rapport moral et du rapport financier. Quitus a été donné à la majorité des suffrages exprimés par l'Assemblée Générale.

**Christophe Bonnery**, dont le mandat de membre du Comité Directeur court jusqu'à fin 2024, a été renouvelé en qualité de Président, sur proposition du Comité Directeur.

Le vote a porté sur l'élection ou le renouvellement de 5 autres membres du Comité dont le mandat est arrivé à échéance.

Les résultats ont été promulgués lors de l'Assemblée Générale. Considérant la gouvernance de l'AEE :

**Christophe Bonnery**, Directeur de programme de Paris School of Economics, Président de l'AEE, est réélu. **Jean-Michel Glachant**, Directeur de la Florence School of Regulation, reste Vice-Président de l'AEE.

Christophe Bonnery a déclaré vouloir ouvrir davantage les travaux académiques à la société civile, renforcer la consultation par les décideurs et inclure les médias et les journalistes dans cette mission. Il appelle les nouveaux membres du Comité Directeur à prendre des responsabilités futures au sein du Bureau<sup>1</sup>.



**Jean-Michel Glachant**  
*Vice-Président*

**Marcel Boiteux**  
*Président d'Honneur*

**Christophe Bonnery**  
*Président*

<sup>1</sup> Celui-ci est composé actuellement du Président, du Vice-Président, de la Trésorière et de la Secrétaire Générale

Quatre membres sortant du Comité Directeur ont été reconduits :

- **Cédric Clastres**, maître de conférences à l'université Grenoble-Alpes
- **Romain Gate**, maître de conférence à l'université Paris-Dauphine
- **Yannick Perez**, professeur d'économie à CentraleSupélec
- **Fabien Roques**, directeur de la Chaire European Electricity Markets

**Carine Staropoli**, maître de conférence à Paris 1, qui a assuré pendant 3 mandats la fonction de Trésorière de l'AEE, ne souhaite pas renouveler son mandat. Le Comité Directeur propose que Romain Gate, membre du CODIR, assure la fonction de Trésorier. Ce dernier ayant accepté le Comité Directeur le remercie vivement.

Enfin, un siège étant vacant du fait du non-renouvellement du mandat de Carine Staropoli, le Comité Directeur a soumis à l'Assemblée Générale l'élection de **Nicolas Astier**, professeur d'économie à Paris School of Economics. L'Assemblée Générale approuve cette proposition.

Les autres membres du Comité Directeur sont B.Esnault, F.Lévêque, O.Massol, J.E.Moncomble, J.Percebois, F.Salaun, T.Veyrenc, P.L.Lucille, A.Gay, T.O. Léautier, P.Jolivet, C.Bonnery, J.M. Glachant.

Par ailleurs, Christophe Bonnery souhaite que le Comité s'organise en 2023 pour améliorer la pluralité en son sein. A cette fin, il crée un Comité des Nominations dont il confie la présidence à Carine Staropoli.

La séance est levée à 13h30.

Plus d'information sur l'AEE : [www.faeefr.fr](http://www.faeefr.fr) (conditions d'adhésion, conférences, missions)

Contact : [administration@faee.fr](mailto:administration@faee.fr)

A propos de l'AEE :

*L'AEE, créée en 1986, représente l'International Association for Energy Economics (IAEE) en France.*

*Elle réunit les économistes de l'énergie, qu'ils appartiennent aux entreprises de l'énergie, à l'Administration et aux institutions publiques, au milieu de l'enseignement et de la recherche ou aux sociétés de conseil.*

*Elle traite de la science économique appliquée à l'énergie, de son rôle dans la vie économique et politique et notamment les décisions de politique énergétique publique. Elle aborde ces sujets sous un angle académique et non corporatif.*

*L'AEE est un forum d'échange qui organise plus de 20 conférences par an sur les questions liant la science économique et les technologies de l'énergie, en intégrant également les dimensions sociétale, environnementale et politique.*

*Elle inclut une section étudiante active.*

*Elle fonctionne sous forme d'une association loi de 1901 sous la direction de son Président et d'un Comité Directeur représentatif de la vocation de transversalité de l'Association.*